



Le Conseil Pour l'Éducation et le Développement

AVIS DE RECRUTEMENT

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel (PPA) du handicap au Burundi centré sur la Réadaptation à base communautaire (RBC), COPED à travers le processus de Création des réseaux efficaces (CRE) a reçu un financement du projet dont l'objectif est intitulé comme suit : **Les enfants, les jeunes filles et garçons vivant avec handicap du Burundi vivent des conditions socio-économiques meilleures, sans discrimination et dans un environnement sûr qui garantit l'accomplissement de leurs droits dans la dignité.** Le PPA est financé par Fondation Liliane et sera exécuté par un réseau de partenaires dont COPED et UPHB constituent l'Unité de gestion du programme (UGP).

Le PPA sera mis en œuvre dans les communes de Ntahangwa et Mugere de la province Bujumbura, Gitega et Mwaro dans la province de Gitega, et Makamba et Matana dans la province de Burunga. C'est dans ce contexte que COPED désire recruter trois Superviseurs communaux, qui seront affectés au projet à temps plein, respectivement dans les communes de Gitega, Makamba et Matana.

II. DESCRIPTION DU POSTE ET PROFILE RECHERCHE

Les superviseurs communaux seront chargés d'encadrer, accompagner et superviser les acteurs communautaires de la RBC, l'organisation et le suivi des activités au niveau communautaire, la collecte d'informations essentielles et la coordination des interventions des partenaires membres du réseau au niveau communautaire. Ils seront sous la supervision directe du Chargé Suivi-Evaluation et apprentissage du projet.

1. Responsabilités principales

- Assurer l'encadrement de proximité des ASC, des comités RBC, des associations des personnes vivant avec handicap et tout autre acteur communautaire impliqué dans la RBC.
- Organiser des formations des acteurs RBC en collaboration avec les partenaires membres du réseau.
- Organiser des séances de sensibilisation en collaboration avec les partenaires membres du réseau.
- Superviser les acteurs RBC et les associations des bénéficiaires.
- Organiser les réunions de coordination des partenaires RBC au niveau zonal et communal.
- Participer dans les réunions de coordination des partenaires au niveau communal.
- Produire des rapports mensuels des activités réalisées dans la commune.
- Assurer le suivi des planifications mensuelles des activités communautaires de tous les partenaires membres du réseau.

2. Profil recherché

- Être de nationalité burundaise.
- Avoir un diplôme A0 ou A1 dans les sciences du domaine de réadaptation (kinésithérapie, ergothérapie, etc.), dans les sciences sociales, dans le développement communautaire, dans les sciences de la santé ou équivalent. Un diplôme en science de réadaptation sera un atout.
- Avoir une expérience de plus de 2 ans dans la mise en œuvre des interventions au niveau communautaires.
- Avoir une bonne expérience dans l'organisation des renforcements des capacités, des séances d'encadrement, de sensibilisation au niveau communautaire.
- Avoir une expérience dans le domaine de la réadaptation, la kinésithérapie, la détection précoce du handicap, l'éducation inclusive, l'inclusion socio-économique des personnes handicapées ou dans un domaine similaire serait un grand atout.
- Avoir des capacités suffisantes de produire des rapports en français.
- Avoir des capacités suffisantes de communiquer en français.
- Être résident de la commune serait un atout.
- Avoir une autorisation de conduire une moto.

NB : Devant les compétences égales, les candidats vivant avec handicap seront privilégiés.

Le dossier composé par une lettre de demande d'emploi adressé à l'Abbé Directeur National de COPED, un CV détaillé avec personnes de référence, une copie de diplôme certifié et conforme à l'original, une copie de la carte nationale d'identité et des attestations de services rendus, et tout autre document donnant l'avantage au candidat sera envoyé sous pli fermé avec mention : Candidature au poste de « Superviseur communal projet PPA/commune de ». Il doit être déposé au bureau du siège de COPED sis Rohero-I, Avenue Pierre Ngendandumwe, n°32, 4e étage.

La date limite de dépôt est fixée au 30 avril 2026 à 12 H00.

Note : Le COPED applique le principe de « Tolérance zéro » à l'exploitation de toute forme et plus particulièrement l'exploitation, le harcèlement et les abus sexuels, à la fraude et à la corruption. Le COPED respecte les droits sociaux fondamentaux et condamne le travail des enfants. Pour toute dénonciation, téléphonez au **61 562 368**.

Fait à Bujumbura, le 09/4/2026

Abbé Dr J. Claude NDAYIKENGURUKIYE

